

MAIRIE d'ALIX

69380

Téléphone: 04 78 43 91 68

Télécopie: 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie

E-mail : mairie@alix-village.fr

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le

ID : 069-216900043-20230314-D202309-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023.09

Séance du mardi 14 mars 2023 à 20 h 00

Date de convocation du conseil : mercredi 08 mars 2023

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : M. Fabien DUPIN

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien-DUPIN; Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Nicolas HIRSCH, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Madame Marina AFLALO a donné procuration à Monsieur Franck SUBERT, Madame Frédérique BURTIN a donné procuration à Madame Marie PAILLONCY, Monsieur-Franck DUMOULIN a donné procuration à Monsieur Fabien DUPIN, Monsieur-Nicolas HIRSCH a donné procuration à Monsieur Alain DRIOT, Madame Véronique MARTINEZ a donné procuration à M. Pascal LEBRUN.

Membres absents : Madame Stéphanie GUERIN.

OBJET: Réalisation des travaux et acceptation de la subvention liée aux amendes de police 2022

Suite à la délibération n°2022-06 du 1^{er} mars 2022 sollicitant une subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police,

Le Maire propose au conseil municipal de valider l'engagement de la commune de réaliser les travaux liés à cette subvention, et d'accepter son versement pour un montant de 5 936,00 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de valider l'engagement de la commune de réaliser les travaux liés à cette subvention,
- **ACCEPTE** son versement pour un montant de 5 936,00 euros.

A l'unanimité soit

à 13 voix pour

à 0 voix contre

à 0 abstention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 14 mars 2023

Le secrétaire de séance,
Fabien DUPIN

Le Maire,
Pascal LEBRUN

